

Extrait du Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des anciens pieux

<http://manhajulhaqq.com/spip.php?article853>

La condamnation de l'innovation religieuse

- Voie et Méthodologie

- Innovations

-

Date de mise en ligne : dimanche 12 novembre 2017

Copyright © Manhajulhaqq.com / Le Coran, la Sounnah sur la voie des

anciens pieux - Tous droits réservés

BismiLLehi ar-Rahmâni ar-Rahîm

Il a été rapporté de 'Abdullâh Ibn 'Abbâs qu'il a dit : « *Il n'y a pas une année qui vienne aux gens, sans qu'ils y innovent une nouvelle chose, et qu'ils y fassent mourir une Sounnah. Et ce, jusqu'à [ce qu'un jour] ils fassent vivre des innovations en y faisant mourir des Sounnah.* » Et dans une autre information rapportée : « *Un homme n'innove pas une nouvelle chose (dans la religion) si ce n'est en faisant mourir une Sounnah, et en la considérant meilleure (que la Sounnah).* »

Il est rapporté d'après Abî Idrîss al-Khawlânî qu'il a dit : « *La communauté n'innove pas une chose nouvelle dans leur religion, si ce n'est en se privant d'une Sounnah.* » Hassan Ibn 'Atiyah a dit : « *Il n'y pas une chose nouvelle qu'un peuple innove dans leur religion, sans qu'Allâh ne leur retire une Sounnah à l'identique, ensuite cela ne leur sera pas rendu jusqu'au Jour de la Résurrection.* »

Il est rapporté de Ibn Farroûkh qu'il a écrit à Mâlik Ibn Anas (radhiallâhu 'anhu) en ces termes : « *Les innovations religieuses sont devenues courantes dans notre pays, et nous souhaitons répliquer à ces choses.* » Mâlik a donc établi une réponse où il dit : « *Si vous pensez pouvoir le faire, j'ai peur que vous ne vous fassiez maltraités et que vous soyez ruinés. Personne ne devrait leur répondre à moins qu'il ne soit parfaitement capable de leur répondre, et qu'il n'ait pas de faute à se reprocher. S'il en est ainsi, il n'y a pas de mal à le faire. Dans le cas contraire, j'ai peur que vous leur parliez et que vous ne tombiez dans l'erreur, et si une erreur était commise, ou qu'ils aient des choses à vous reprocher, cela prévaudrait pour eux, et ils deviendraient plus persistants encore dans leurs innovations religieuses.* » L'imâm ach-Châtibî a expliqué de cette parole : « *Cependant, si cette opinion exige qu'ils s'abstiennent plutôt que d'aller de l'avant dans cette tâche, alors que ces choses désapprouvées sont courantes, que les gens capables alors agissent en cette réplique, en encourageant toute personne apte à cette action. Aller de l'avant, plutôt que de s'abstenir est meilleur par le fait que les innovations religieuses seraient devenues banales.* »

Selon Ibn Wadhâh, il est rapporté que Assad Ibn Moûssâ a écrit à Assad Ibn al-Fourât en ces termes : « *Sache mon frère, que je vous ai envoyé ce message suite au fait que j'ai appris comment tu as critiqué (les gens de l'innovation), et le bien que tu as accompli par cela, et qu'Allâh t'as accordé. Tu as été juste avec les gens, tu as ressuscité de nombreux actes d'Allâh qui avaient été supprimés, tu as renforcé les gens de la Sounnah, et vous êtes sortis victorieux des innovateurs religieux, en mettant en évidence leurs défauts et en critiquant leurs positions, et pourquoi ils ont été humiliés par Allâh et ont disparu de la vue des gens. Alors, mon frère, reçoit la bonne nouvelle de la récompense pour cela, et considère cela comme des actions meilleures que la prière, le jeûne, le Hadj et le Djihâd. Comment ces actes devraient-ils être comparés à l'établissement des règles selon le Livre d'Allâh et la réviviscence de la Sounnah de son Prophète (sallallahu 'alayhi wa salam) ? Le Messenger d'Allâh (sallallahu 'alayhi wa salam) a dit : « *Celui qui instaure une bonne tradition aura sa récompense et la récompense de ceux qui ont oeuvré avec, durant sa vie et après sa mort, jusqu'à ce qu'elle soit délaissée.* » Qui pourrait atteindre ce rang, mon frère, de quelque manière que ce soit ?*

Il dit encore : « *Pour chaque innovation religieuse complotée contre l'Islâm, il y a un allié d'Allâh - Ta'âla - pour les contrer et mettre en évidence ses signes.* » L'imâm ach-Châtibî a dit de ces paroles : « *Ainsi mon frère, profite de cette générosité, et sois l'un de ces gens. Certes, le Messenger d'Allâh (sallallahu 'alayhi wa salam) a conseillé Mou'adh (radhiallâhu 'anhu), lorsqu'il l'a envoyé au Yémen : « *Si Allâh guide à travers toi ne serait-ce qu'une seule personne, cela est meilleur pour toi qu'une chamelle rousse.* » Donc profite de cela, et continue d'appeler les gens à la sounnah, jusqu'à ce qu'un groupe de soutien soit formé pour prendre position avec toi, dans le cas où une chose*

La condamnation de l'innovation religieuse

de nuisible te touche. Qu'ils deviennent des imâms principaux après toi, ainsi vous en obtiendriez la récompense jusqu'au Jour du Jugement, d'après ce qui est rapporté de la tradition. » [1]

[1] Al-l'tissâm de l'Imâm ach-Châtîbî, 1/21-41